

FOIRE AUX QUESTIONS

Ce document a été créé et mis en place pour répertorier les questions posées lors de nos réunions web de la relance ainsi que les réponses de celles-ci. Si vous avez d'autres questionnements, vous pouvez envoyer vos interrogations en tout temps à Josée Gélinas (jgelinas@gymqc.ca).

Calendrier de compétition repoussé et changement de la régie de compétition : Est-ce la même situation pour le circuit régional ?

Oui, pour toutes les disciplines et tous les secteurs.

D'après GymQC, y a-t-il une différenciation entre GAF, GAM, STR, GR et PKR vis-à-vis de la pratique du sport individuel ?

Les informations transmises aujourd'hui concernent tous les clubs et tous les sports sous la responsabilité de la fédération. Tous nos sports sont considérés comme des sports individuels à l'exception de la gymnastique acrobatique. La GR également, malgré la possibilité de faire des routines de groupe.

Comment pourrions-nous opérer avec la clientèle de 4 ans et moins sachant qu'elle représente 33% de nos membres récréatifs ?

Aucune clientèle n'est restreinte pour le moment dans le plan de relance gymnique.

Quelles sont les suggestions pour le déroulement des cours parent-enfant ?

Le duo parent/enfant constitue une cellule et peut, évidemment, transgresser le 2 mètres. Le respect du 2 mètres doit se faire entre chaque duo de parent/enfant. Il est recommandé que le parent porte un masque.

La liste des régions qui ont répondu au sondage est-elle disponible ?

Oui, vous pouvez communiquer avec Marie-Pascale Brissette (mpbrissette@gymqc.ca) pour obtenir cette information.

Les protocoles à mettre en place seront des « suggestions » ou des « obligations » ?

Bien que les instances gouvernementales aient un droit de regard sur toutes les décisions, nous allons préciser pour chaque protocole s'il constitue une obligation, une recommandation ou une suggestion.

Existe-t-il des protocoles différents pour les clubs qui doivent monter et démonter leurs gymnases ?

Les protocoles sont les mêmes pour tous les clubs. Il suffit de bâtir des plans de salle selon les appareils montés lors d'une séance. Les mesures d'hygiène sont les mêmes que nous le gymnase soit monté en permanence ou de façon temporaire. Vous aurez plus d'information dans les aide-mémoires.

Est-ce que le plan de relance concordera avec le nouveau le Guide de la CNESST pour le sport (<https://bit.ly/2WuHLY2>) ? Plus concrètement, au niveau de la désinfection (pas du nettoyage) des équipements et du matériel, et le contact enfant-entraîneur.

Lorsque nous avons préparé le document initial, les recommandations pour le sport n'étaient pas encore disponibles. Le plan de relance sera évolutif aux recommandations ministérielles qui changeront au cours des semaines. Le comité fera des mises à jour et comparatifs avec les nouveaux documents disponibles.

Actuellement, il y a un nombre limite de personnes acceptées par salle. Dans un gymnase de 15 000 pi², est-ce qu'un nombre de 60 personnes serait acceptable ? Y aura-t-il un nombre maximum par local ?

Dans notre exemple, nous avons considéré le 2 mètres de distanciation. Il s'agit donc du nombre maximal recommandé selon la superficie d'un gymnase de 15 000 pi². Toutefois, le nombre pourrait changer en fonction de l'ajustement des corridors de circulation. Prendre note que le ministère peut donner de nouveaux quotas que nous devons respecter.

Pour les entraîneurs qui suivaient une formation ou qui doivent en suivre une avant la reprise des clubs, y a-t-il un scénario possible pour que cela soit fait en ligne ?

Pour l'instant, tous les dossiers concernant la formation ont été mis en arrêt (GCG et GymQC). Aussitôt que la relance sera entérinée, nous allons nous assurer que les entraîneurs puissent poursuivre le processus de formation et certification.

Est-ce qu'il y aura une recherche ou des recommandations sur les produits adéquats à utiliser pour désinfecter nos équipements gymniques sans les endommager ? Notre équipement est précieux pour pouvoir continuer à offrir les cours dans cette période critique.

Une liste composée de noms de détergents, désinfectants et nettoyants est consultable par tous sur le site de la CNESST.

CNESST: Des ressources sont disponibles en ligne pour de plus amples informations concernant le nettoyage des surfaces (<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/environnement/nettoyage-surfaces>) ou les produits désinfectants recommandés (<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/desinfectants/covid-19.html>)

Qu'en est-il du port du masque pour les athlètes et les entraîneurs ? Les entraîneurs pourront-ils assister manuellement les gymnastes ?

Athlètes : aucun port de masque pendant l'entraînement.

Entraîneurs et personnel administratif : nous suivons les recommandations ministérielles, le port du masque est fortement recommandé en tout temps.

Contacts physiques : aucun contact physique pour le moment.

La priorité, sur le plan de la sécurité, est le respect du 2 mètres.

Est-ce qu'une station de lavage des mains devrait être située à chaque appareil ?

Chaque club pourra identifier la façon la plus optimale de procéder au lavage des mains entre les agrès en fonction de son contexte (stations installées par le club, flacons individuels, lavabos, etc.).

Avec ces nouvelles mesures, comment faire pour éviter les blessures ?

Pour un apprentissage et un retour en toute sécurité, une prescription d'entraînement sera offerte pour guider les entraîneurs, les clubs et les athlètes dans la reprise de leurs entraînements.

D'après le plan que vous présenterez, proposerez-vous le maintien de plusieurs rotations entre les appareils ?

Le comité de relance a pris en considération la réalité de la pratique gymnique. Une certaine forme de rotation peut difficilement être exclue de la pratique gymnique.

Le plan de circulation dans un gymnase que vous avez présenté prévoit des méthodes de déplacements. L'objectif n'est-il pas plutôt de limiter ses déplacements ?

Le comité ne peut prévoir les méthodes de circulation pour chacune des réalités des clubs. Cette étape appartient à la planification des clubs. Les corridors de circulation seront identifiés. Pour la sécurité et la distanciation sociale, les déplacements devront être limités.

Si les camps de gymnastique sont permis en juin, mais que l'école ne nous permet pas réintégrer nos locaux, quelles sont les solutions qui s'offrent à nous ?

Pour la réintégration des écoles, nous ne pouvons pas vous fournir des informations à ce sujet. Ce sont les commissions scolaires qui ont la responsabilité de prendre cette décision.

Est-ce que le partage des équipements pourrait rendre le retour plus long ?

Le retour à l'entraînement respectera les directives de la CNESST et l'INSPQ alors non nous n'avons pas de crainte à ce sujet. L'important c'est d'être transparent avec notre démarche et surtout intègre à notre type de pratique.

Est-ce qu'un quota en pi² ou un nombre total de personnes dans la même pièce est envisagé ?

Aucun quota pour l'instant n'a été avancé. Si jamais le gouvernement nous demande de préciser cet aspect, nous le ferons, mais pour le moment l'important c'est de respecter les normes de distanciation sociale en lien avec la capacité d'accueil du gymnase.

Pour les cours qui n'ont pas eu lieu, devons-nous obligatoirement offrir les 3 options aux clients: remboursement, crédit, don ?

Vous devez offrir une des options suivantes : remboursement ou crédit. Le don est une façon pour vous d'éviter d'effectuer un remboursement ou un crédit et offrir aux parents une nouvelle alternative gagnant-gagnant pour le club et le parent. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter notre [communiqué](#) concernant les dons, disponible sur notre site web.

À quel endroit pouvons-nous acheter le matériel requis (bon rapport qualité/prix) comme: petits ronds à coller sur le sol, désinfectant, affiches, masques ?

Nous vous fournirons plusieurs options de fournisseurs, mais nous croyons que les meilleures ressources se trouvent directement dans vos municipalités. Nous vous invitons à les consulter pour obtenir ce genre d'information.

Est-ce qu'il y a un plan pour engager des lobbyistes et/ou des firmes d'affaires gouvernementales ?

Non, nous n'avons pas l'intention de nous engager dans ce genre de démarche. Nous visons plutôt à stimuler la mobilisation du milieu sportif.

Est-ce que l'enregistrement de cette rencontre pourra nous être envoyé ?

Les enregistrements de chacune des rencontres sont mis à la disposition de tous sur notre site web, dans la section COVID-19.

Si je comprends bien, deux lavages de mains seront nécessaires avant d'entrer dans le gym ?

Dans une séance de 90 minutes au récréatif, pouvons-nous opter pour la désinfection des mains au lieu de 4-5 lavages de mains ? Ou présentement, ceci ne s'applique qu'au compétitif ?

Le lavage de main sera nécessaire à chaque fois qu'il y aura une transition de local ou d'appareil et si les enfants touchent à des poignées de porte, etc. Donc, oui il risque d'y en avoir un minimum de deux si une transition par un vestiaire est nécessaire et évidemment aussi souvent qu'il le faudra pendant la séance.

Quand le récréatif recommencera, est-ce que les cours parent-enfant seront autorisés ?

Les cours parents-enfants seront autorisés et les parents devront porter un masque.

Avez-vous eu des réponses quant à la protection que pourrait offrir le magnésium ?

Les cours parents-enfants seront autorisés et les parents devront porter un masque.

Notre CA ne nous autorise pas actuellement à travailler sur le plan de relance pour notre club et nous sommes tous mis à pied temporairement. Nous ne pourrons donc pas vous soumettre de plan d'ici le 13 juin... Serons-nous pénalisés ?

Nous sommes conscients des différentes réalités des clubs, aucun club ne sera pénalisé dans la démarche de relance. Tous les détails vous seront communiqués à ce sujet dans les prochains jours.

Si toutes les autres provinces ont débuté les entraînements, qu'est-ce qui empêche le Québec de faire de même ? Est-ce seulement politique ?

La réalité de chaque province est différente et oui, c'est l'INSPQ et le ministère qui prend les décisions.

Admettons que les gymnastes ne se rendent pas au gym de mars à août, y a-t-il une réduction d'assurance qui est proposée ? Car pas d'entraînement = 0 blessure !

Il est important de mentionner que la police d'assurance responsabilité civile générale, la police d'assurance des administrateurs et dirigeants et la police d'assurance accident sont, et ont toujours été en vigueur depuis le début de la pandémie. Il n'y a eu aucun arrêt ou suspension des protections d'assurance par l'assureur. Ce sont plutôt les activités de notre fédération qui sont encore en suspens, car prohibées par les autorités gouvernementales.

Pouvons-nous aider l'athlète à attacher sa ceinture, si l'entraîneur porte un masque et des gants ? Est-ce qu'on va pouvoir "spotter" avec masque ? Si oui, faudra-t-il se désinfecter les mains entre chaque spot ?

Non, aucun contact physique n'est permis pour le moment. Le "spot" est INTERDIT pour le moment même avec un masque.

Est-ce que pour des athlètes régionales qui ne s'entraînent que maximum 6-8h/semaine, le temps de périodisation va être le même ? Parce qu'ici on commence avec ce que nos athlètes font en temps normal, mais c'est certain que les capacités ne sont pas les mêmes.

Le contenu de la reprise pourra varier en fonction du niveau d'habileté, mais la périodisation de la reprise des activités est similaire d'un niveau à un autre. La récupération de toutes les habiletés de base demeure essentielle. Si vous avez besoin de soutien dans la production de votre protocole de retour à l'entraînement pour votre clientèle spécifiquement, nous serons très heureux de vous aider.

Est-ce que nous devons poursuivre notre élan avec les médias ? Nous avons 4 journalistes en attente.

Oui, nous invitons la communauté gymnique à continuer de partager un message positif #nous sommes prêts.

Lors de la première rencontre, il avait été mentionné que si nous ne pouvions pas recommencer au début de l'été, ça irait uniquement en septembre et qu'il n'y aurait pas d'entre-deux (exemple commencer au mois d'août). Est-ce toujours d'actualité ?

Dès que l'annonce officielle d'ouverture sera faite, les clubs pourront débiter leurs activités en fonction de leur niveau de préparation.

Est-ce possible de se regrouper pour faire les achats de désinfectant, affiches et autres ?

Vous trouverez des suggestions de fournisseurs sur notre [site web](#) dans la section « outils du plan de relance ». Certains offrent des prix avantageux pour les fédérations sportives.

Avons-nous des informations à propos de la lumière UV de désinfection ? Elle pourrait améliorer la désinfection des tapis de sol.

Non, nous n'avons aucune information à ce sujet.

Est-ce que les 8 semaines sont obligatoires pour tous les niveaux compétitifs ou on peut y aller de 4 à 8 semaines selon le nombre d'heures d'entraînement?

Le plus important est d'assurer une reprise graduelle des activités pour éviter les blessures. Le fait de débiter avec des éléments de niveau de difficulté bas c'est-à-dire A-B pour les premières semaines et intégrer les autres éléments en progression par la suite.

Avons-nous le droit de faire de la publicité des camps de jour, mais avec un astérisque au bas spécifiant que les camps auront lieu seulement si les activités gymniques intérieures sont accordées ?

Oui, c'est possible !

J'ai une impression de lourdeur administrative pour la réalisation des plans de relance pour les clubs. Si c'est une condition de la DSP, je comprends. Si ce n'est pas absolument nécessaire (ou demandé par le gouvernement) serait-il possible de penser à alléger le processus administratif, afin que nous puissions nous concentrer sur la relance elle-même.

Malheureusement, non. La responsabilité de valider les plans de relance des clubs nous appartient et nous devons faire preuve de beaucoup de rigueur concernant cette étape. C'est une étape capitale qui doit être réalisée dans le respect des règles et des exigences qui ont été mises en place.

Est-ce que les dons peuvent être faits aux clubs et non à Sport-Québec ?

Étant donné que c'est une initiative de Sport-Québec, les dons doivent se faire vers eux. De votre côté, vous n'avez pas à rembourser le parent alors vous gagnez cette somme d'argent.

Aurons-nous des nouvelles sur les méthodes de désinfection et de nettoyage des équipements?

Toutes les informations que nous avons se trouvent sur le site web de Gymnastique Québec, dès que nous recevrons des détails supplémentaires, nous allons les faire suivre.

Devons-nous déposer un plan de relance pour les camps de jour ?

Oui, les clubs doivent obligatoirement nous faire approuver leur plan également pour les camps de jour.

Pour l'été je n'ai que deux groupes de 4 gymnastes. Puis-je déposer un plan version été pour ces gymnastes-là et prendre le temps de faire celui qui sera plus complexe pour mes horaires réguliers chargés et donc présenter un deuxième plan plus tard dans l'été ?

Oui, vous pouvez présenter le plan été en nous avisant que le plan régulier sera présenté plus tard.

Est-ce que le formulaire participant peut être informatisé dans les plateformes d'inscriptions ou il doit être absolument papier ?

Oui, il sera tout à fait possible d'utiliser un formulaire de reconnaissance de risque électronique.

Est-ce que les cellules de 6 enfants sont aussi applicables dans nos gymnases ?

Non, car les conditions dans nos gymnases ne sont pas les mêmes que dans une cellule de CPE.

Si je comprends bien, les clubs n'ont pas besoin de faire de demande pour avoir un remboursement ?

C'est bien ça. Un communiqué avec les détails légaux sera émis aujourd'hui.

De quelle façon pouvons-nous laver les linges en microfibras ? Pouvons-nous demander à un employé de ramener les linges à la maison si nous n'avons pas de laveuse sur place ?

Dans la laveuse comme nous lavons le linge. Si vous mettez les lingettes dans un sac de plastique, vous pouvez tout à fait faire le lavage à la maison.

Lorsqu'il y a 3 gymnastes qui sont de la même famille, par déduction, elles n'ont pas de distanciation à respecter c'est bien ça ?

Entre elles, les 3 filles de la même famille n'ont pas à respecter la distanciation, en revanche avec les autres athlètes oui. Mais ne serait-ce pas plus facile que les sœurs maintiennent leur distance comme les autres lors des cours ? À vous de juger dans votre réalité.